

Distribution 2015 chèques vacances du 8 au 12 juin 2015



Merci de respecter l'ordre indiqué ci-dessous

- A B C D E F ➡ Lundi 8 juin
G H I J K L M ➡ Mardi 9 juin
N O P Q R S ➡ Jeudi 11 juin
T U V W X Y Z ➡ Vendredi 12 juin

**Vos chèques vacances
vous seront remis uniquement sur
présentation de votre carte COS**



Ouverture du COS de 11h30 à 17h30

*Une personne de votre choix pourra retirer
vos chèques vacances
sur présentation d'une procuration nominative
et de votre carte COS ou votre pièce d'identité*



Vacances mai 2015